

Le Schéma de Cohérence Territoriale

Centre Manche Ouest

© Guy LEBRET

La révision du SCoT est lancée

Le Schéma de Cohérence Territoriale

Un document de planification :

- Pour l'ensemble des 78 communes composant les intercommunalités de Côte Ouest Centre Manche (COCM) et Coutances mer et bocage (CMB)
- Pour établir un projet de territoire partagé pour tous les habitants
- Pour définir la stratégie d'aménagement du territoire de demain
- Pour renforcer l'attractivité du territoire

La révision du SCoT

Démarrage de la révision

La révision du SCoT intervient pour prendre en compte les dernières lois et les enjeux nationaux et locaux en matière d'aménagement du territoire, de gestion du littoral, de préservation des espaces naturels et agricoles, etc.

Les équipes techniques du Syndicat Mixte et des deux intercommunalités membres ainsi que le groupement de bureaux d'études qui les accompagne ont débuté la phase technique du diagnostic depuis l'été 2022.

Le territoire du SCoT



Les grandes étapes

1 Comprendre les enjeux

De septembre 2022 à juin 2023

- Analyse du contexte en associant l'ensemble des acteurs locaux
- Rédaction des diagnostics territorial, agricole et environnemental
- Identification des enjeux

2 Construire le territoire de demain

De mars 2023 à décembre 2023

- Elaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)
Définition des objectifs de développement et d'aménagement du territoire à horizon vingt ans

3 Traduire le projet de territoire

De septembre 2023 à début 2024

- Définition du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)
- Réalisation du Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL)
Définition des conditions d'application du projet

4 Arrêter, consulter et approuver le SCoT

Premier semestre 2024

- Arrêt du SCoT par le Syndicat Mixte
- Consultations réglementaires (EPCI, Personnes Publiques Associées...)
- Enquête publique

Approbation en 2025

Le SCoT Centre Manche Ouest couvre deux intercommunalités :

- Côte Ouest Centre Manche (COCM)
- Coutances mer et bocage (CMB)

Que s'est-il passé dernièrement ?

Ateliers diagnostic

Durant le dernier trimestre 2022, plusieurs temps d'échanges avec les élus ont été organisés. Ces ateliers avaient pour objectif de définir ensemble les enjeux du territoire notamment en matière de logements, de mobilité, d'activités économiques, d'environnement (préservation et valorisation de la biodiversité, la prise en compte des risques). Les élus ont partagé leurs connaissances du territoire permettant d'alimenter les diagnostics.



Atelier Diagnostic «Environnement» - 17 novembre 2022

Rencontre avec les associations

En avril 2023, une rencontre avec des associations oeuvrant sur le territoire a eu lieu à Coutances. Cette réunion a permis d'échanger, entre autres, au sujet de la consommation foncière et de la préservation des terres agricoles et naturelles, de l'avenir des activités agricoles qui façonnent le paysage, des besoins en logements notamment des saisonniers, des locaux et des jeunes actifs et enfin des risques environnementaux liés au changement climatique.

Réunions publiques

En avril 2023, à Coutances et à Créances, deux réunions publiques ont rassemblé habitants, élus et bureaux d'études. La procédure de la révision du SCoT, le cadre réglementaire dans lequel elle s'inscrit et une synthèse des diagnostics ont été présentés. Les personnes présentes ont souhaité approfondir les échanges concernant les sujets suivants : le changement climatique, la préservation des haies, le cadre de vie, l'utilisation de la voiture, le développement des énergies, le besoin en logements, les commerces de proximité ...

Réunions avec les Personnes Publiques Associées (PPA)

Les PPA regroupent les institutions et organismes qui sont concernés par la révision du SCoT tels que les services de l'Etat, les chambres consulaires, des collectivités, l'autorité organisation des transports, etc. Deux rencontres ont été organisées, en octobre 2022 et février 2023.

La première réunion a permis aux PPA d'exprimer leurs attentes concernant la révision du SCoT. La deuxième a été l'occasion de présentation et d'échanger autour des constats et enjeux du territoire.

Ces temps d'échanges sont essentiels à la procédure, ils permettent d'alimenter les productions et d'assurer une cohérence des documents avec le cadre législatif et avec l'ensemble des plans et programmes.



Réunion publique - Créances - 12 avril 2023

Demain, notre territoire

Comment participer ?

© Guy LEBRET

Le Schéma de Cohérence Territoriale *Modalités de concertation*

Pour s'informer :

- Articles dans la presse et les bulletins intercommunaux
- Exposition de panneaux

Pour s'exprimer :

- Réunions publiques (informations sur le site internet et dans la presse locale)
- Registres de concertation disponibles aux sièges des 2 intercommunalités et à la résidence administrative du SCoT
- Courriers à adresser au Président du Syndicat Mixte

scot-centre-manche-ouest.fr

Résidence administrative
Syndicat Mixte du SCoT
Centre Manche Ouest
18 rue du Clos
50590 Montmartin-sur-Mer

02 33 76 79 65

scot-centre-manche-ouest@sms-cmo.fr

coutancemeretbocage.fr

Communauté de communes
Coutances mer et bocage
Hôtel de ville
50200 Coutances

02 33 76 55 55

contact@communaute-coutances.fr

cocm.fr

Communauté de communes
Côte Ouest Centre Manche
20 rue des Aubépines
50250 La Haye

02 33 07 11 79

contact@cocm.fr